



Règlement financier 2026-2027 GRILLE D'APPEL A CONTRIBUTION

Coût trimestriel pour un enfant

Au sein de notre Maison, le Groupe Scolaire St Marcellin CHAMPAGNAT, comme dans tout établissement catholique d'enseignement, il est demandé aux familles une contribution financière.

Destinée à couvrir les frais liés au caractère propre ainsi que les travaux et investissements concernant les bâtiments et le matériel, **cette contribution ne doit toutefois pas constituer un obstacle à l'inscription, c'est bien le projet d'Éducation de votre enfant qui doit primer.** Le Chef d'établissement reste à votre écoute pour étudier toute problématique à ce sujet.

Pour tout renseignement complémentaire concernant la contribution financière, vous pouvez contacter **Madame DENIS** (pour l'école) au **04 77 26 47 69** ou par email : ecole-champagnat@wanadoo.fr / **Madame DEUX** (assistante de direction & comptable pour le collège) au **04 77 26 12 68** ou par email : champagnat.compta@orange.fr.

CALCUL DE LA CONTRIBUTION

C'est votre REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE qui décide de votre tranche. **Nous vous demanderons à la rentrée 2026 de fournir les photocopies de l'avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025, sans cet avis de votre part, nous serions amenés à appliquer la contribution la plus élevée.**

REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE (Figurant sur votre dernier avis d'imposition)		CONTRIBUTION TRIMESTRIELLE ÉCOLE			CONTRIBUTION TRIMESTRIELLE COLLÈGE		
		ÉCOLE	Frais fixes	TOTAL	COLLÈGE	Frais fixes	TOTAL
Tranche jusqu'à 21 972 €	A	106.64	25.00	131.64	111.67	49.00	160.67
Tranche de 21 973 € à 25 340 €	B	144.70	25.00	169.70	156.11	49.00	205.11
Tranche de 25 341 € à 28 901 €	C	167.62	25.00	192.62	178.35	49.00	227.35
Tranche de 28 902 € à 31 540 €	D	195.54	25.00	220.54	212.29	49.00	261.29
Tranche de 31 541 € à 34 311 €	E	223.48	25.00	248.48	242.32	49.00	291.32
Tranche de 34 312 € à 36 820 €	F	246.35	25.00	271.35	262.80	49.00	311.80
Tranche de 36 821 € à 39 200 €	G	264.12	25.00	289.12	281.91	49.00	330.91
Tranche de 39 201 € à 45 505 €	H	297.18	25.00	322.18	325.11	49.00	374.11
Tranche de 45 506 € à 51 805 €	I	320.03	25.00	345.03	367.95	49.00	416.95
Tranche supérieure à 51 806 €	J	343.45	25.00	368.45	410.92	49.00	459.92

Si vous êtes en tranche J merci de nous le signaler par message Ecole Directe (Inutile de fournir l'avis d'imposition)

FRAIS FIXES

Les frais fixes englobent :

- La cotisation **UDOGEC**, le financement du Caractère Propre de notre Etablissement
- Les frais d'envois et le forfait annuel pour l'espace numérique **ÉCOLE DIRECTE**
- La carte de restaurant scolaire
- Les cahiers d'activités et manuels (français et latin collège)
- Les fournitures : arts plastiques, sciences, livrets pour les soutiens, abonnements CDI & bibliothèque, technologie...
- Le carnet de liaison (collège)
- ...



Groupe scolaire Saint Marcellin Champagnat
www.groupe-scolaire-champagnat.fr

Ecole

21 rue Gambetta 42110 FEURS
☎ 04 77 26 47 69

@ ecole-champagnat-direction@orange.fr

Collège

1 rue Jules Ferry 42110 FEURS
☎ 04 77 26 12 68

@ champagnat.direction@orange.fr



RÉDUCTION DE FAMILLE

Réductions Frais de scolarité (hors frais fixes) :

- 10 % pour 2 enfants dans l'établissement
- 25 % pour 3 enfants dans l'établissement

Gratuité à partir du 4^e enfant au sein du groupe scolaire

FACTURATION

3 factures trimestrielles seront envoyées directement sur le site Ecole Directe en octobre, janvier et avril.

Le règlement de la facture se fera :

- **par prélèvement automatique** entre le 15 et 20 de chaque mois
- **par chèque bancaire, espèces ou carte bancaire (sur le site École Directe)** en 3 mensualités avant le 15 de chaque mois ou en une seule fois au début de chaque trimestre

En cas de non-paiement de la scolarité, l'établissement se réserve le droit de ne pas réinscrire l'enfant l'année scolaire suivante (cf. Convention de scolarisation).

Pour tout échange de courrier par Lettre Recommandée (décisions disciplinaires, règlement de scolarité...), les frais d'envoi seront à la charge de la famille et apparaîtront sur la facture trimestrielle.

FRAIS ANNEXES

Pour le collège, l'engagement de votre enfant dans certaines activités (UNSS, options & ateliers) peut engendrer des frais supplémentaires. **La facturation est fractionnée en 3 trimestres :**

- **24 € / an (3*8€)** : cotisation **UNSS Extrascolaire** (VTT, badminton)
- **75 € / an (3*25€)** : cotisation **SECTIONS SPORTIVES UNSS** (Basket, Rugby) :
24€/an (3*8€) cotisation UNSS + 51€/an (3*17€) participation à l'encadrement (club extérieur)
- **96 € / an (3*32€)** : option interne **TENNIS**
- **126 € / an (3*42€)** : option interne **CROSSFIT**
- **168 € / an (3*56€)** : option interne **DANSE**
- **81 € / an (3*27€)** : option interne **MAC** (spectacles, classe orchestre, intervenant extérieur)
- **96 € / an (3*32€)** : option interne **MAC** (spectacles, cours de guitare ou batterie, intervenant extérieur)
- **171 € / an (3*57€)** : option interne **GUITARE ou BATTERIE (hors MAC)**
- **60 € / an (3*20€)** : option interne **THEATRE** (ateliers et spectacles avec nos partenaires culturels)
- **15 € / an (3*5€)** : option interne **ARTS PLASTIQUES**
- **288 € / an (3*96€)** : option interne **EQUITATION** (la licence FFE étant prise en plus auprès d'un club/centre équestre).
- **30 € / an (3*10€)** : formation « **Prévention Secours Civiques Niveau 1** » (PSC1) pour les 3èmes (sauf délégués)
- **165 € / an (3*55)** : formation **Brevet d'Initiation Aéronautique** (BIA) pour les 3èmes
- **100 € / an (2*50)** : examen **Cambridge 3^{ème}** / **60€ / an (1*60)** examen **Cambridge CM2**
- **9 € / an (3*3€)** : location d'un casier au collège

Par ailleurs, dans le cadre de l'accompagnement de votre enfant des prestations peuvent être réalisées suivant les besoins (notre établissement prenant en charge 50% du coût) :

- **80€** restent à la charge de la famille pour un bilan avec Service de Psychologie et d'Orientation (SPO)
- **60€** restent à la charge de la famille pour un bilan d'orientation avec une conseillère extérieure

RESTAURANT SCOLAIRE

Prix des repas (**incluant** la part alimentaire, les frais de fluides, de personnel, de matériel, d'investissement et l'encadrement sur le temps méridien). Possibilité de régler par Carte Bancaire sur le site Ecole Directe.

Maternelle	Primaire	Collège
5.55 € le repas	6.10 € le repas	6.10 € le repas

FOND SOLIDAIRE RESTAURANT SCOLAIRE: Notre Etablissement aux valeurs chrétiennes et humanistes s'engage dans une démarche d'entraide et de solidarité. Ainsi, toutes les familles acceptent de reverser 1€ symbolique / mois (soit 3€/facturation trimestrielle).

Si vous ne souhaitez pas contribuer à ce fond solidaire, merci de vous désinscrire sur la fiche de renseignements famille jointe.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Accueil dès 7h30 (école et collège)	GRATUIT
Garderie maternelle et CP (de 16h15 à 18h30 payante à partir de 17h)	3,00 €
Étude Primaire (de 16h15 à 18h30 payante à partir de 17h)	3,00 €
Étude du soir Collège (de 16h50 à 17h50)	2,00 €

Groupe scolaire Saint Marcellin Champagnat

www.groupe-scolaire-champagnat.fr

Ecole

21 rue Gambetta 42110 FEURS

☎ 04 77 26 47 69

@ ecole-champagnat-direction@orange.fr

Collège

1 rue Jules Ferry 42110 FEURS

☎ 04 77 26 12 68

@ champagnat.direction@orange.fr

